

En bref...

Jeannot Krecké aux Journées de l'Economie

Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké est intervenu, le 12 février 2009, lors des Journées de l'Economie 2009. Il a donné sa vision de la situation économique actuelle en revenant sur l'impact de la crise sur l'économie luxembourgeoise et en esquissant les voies pour faire face à la crise financière. Selon Jeannot Krecké, il faut travailler sur plusieurs plans pour faire face à la crise que l'économie connaît actuellement. Il s'agit en premier lieu de stabiliser la situation au niveau des banques, et ceci doit se faire dans un effort de coordination au niveau européen. Il faudra ensuite lutter contre les déficits excessifs. "D'ici la fin de l'année 2009, 11 des 16 pays de la zone euro risquent de présenter un budget contenant des déficits importants", a averti le ministre. Il a également plaidé pour soutenir l'offre, et prioritairement les secteurs qui ont adopté le changement de mentalité qui s'est opéré au niveau des consommateurs, notamment en vue des produits durables. Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur a souligné les actions que le gouvernement a entreprises en vue de soutenir le pouvoir d'achat.

"Ces mesures ne permettront pas de relancer l'ensemble de l'économie luxembourgeoise mais, grâce à elles, nous soutenons le secteur du commerce, voire l'artisanat. Les nouvelles dispositions en matière de chômage partiel permettent de soutenir les industries exportatrices, confrontées à une demande qui fléchit, ainsi que de maintenir au travail les salariés qui seront toujours à leur poste lors du redémarrage de l'économie mondiale. Jeannot Krecké est convaincu que le paquet anti-crise que le gouvernement a ficelé va permettre à l'économie luxembourgeoise de sortir de cette crise par le haut. En effet, 4,5% du PIB seront investis dans l'amélioration des infrastructures nationales, qui renforcera l'attrait du Luxembourg pour les investisseurs, et permettra d'améliorer notre productivité. (Source: ministère de l'Economie et du Commerce extérieur)